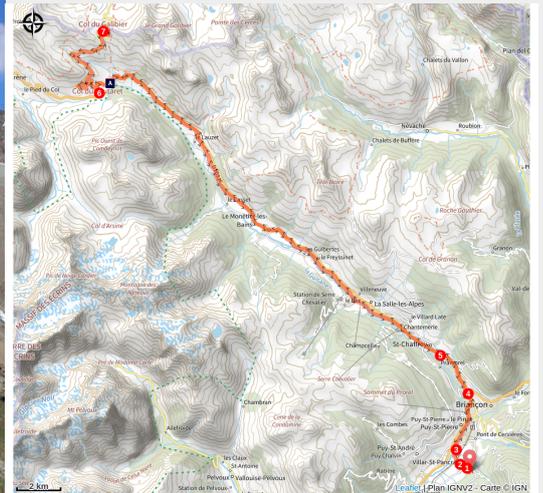


# De Villard-Saint-Pancrace au col du Galibier

Briançonnais - Villar-Saint-Pancrace



Cyclisme Galibier (©Molinari Magda)



*Partez à l'assaut d'un des cols les plus mythiques des Alpes : le col du Galibier !*

## Infos pratiques

---

Pratique : Cyclo

---

Durée : 3 h 27

---

Longueur : 79.4 km

---

Dénivelé positif : 1664 m

---

Difficulté : Difficile

---

Type : Aller-retour

---

Thèmes : Col, Point de vue

---

# Itinéraire

**Départ** : Villar-Saint-Pancrace

**Arrivée** : Villar-Saint-Pancrace

**Communes** : 1. Villar-Saint-Pancrace

2. Briançon

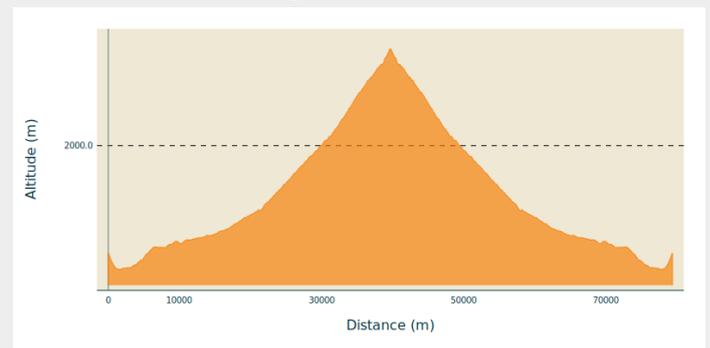
3. Saint-Chaffrey

4. La Salle-les-Alpes

5. Le Monétier-les-Bains

6. Villar-d'Arêne

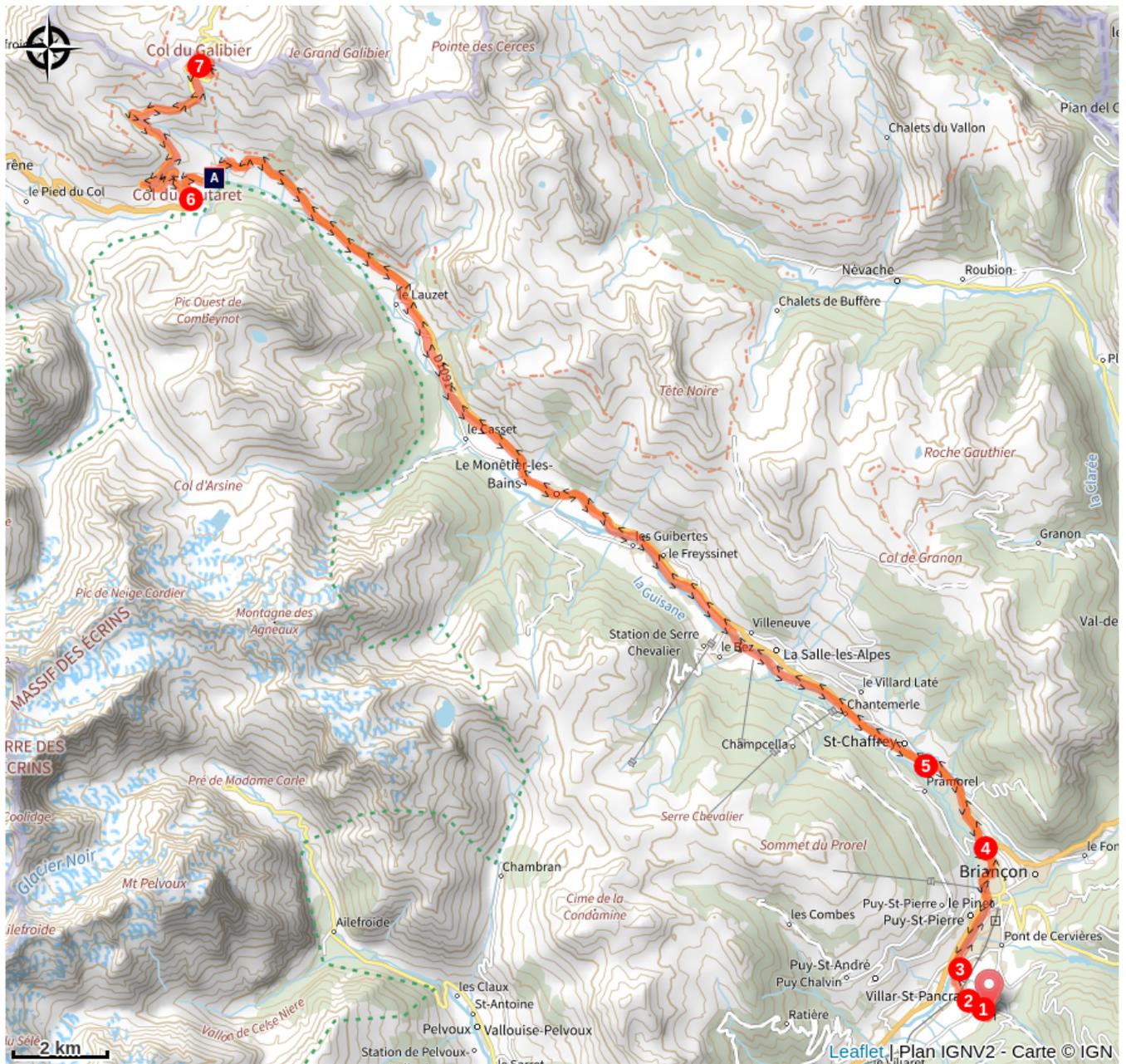
## Profil altimétrique



Altitude min 1184 m Altitude max 2633 m

1. Depuis le parking du Centre Montagne, prendre la route sur la gauche, puis prendre encore la première route à gauche pour rejoindre le centre du village.
2. Aux deux prochains stops, continuer tout droit.
3. Au rond-point, situé à côté de l'entreprise Bialler, prendre la sortie la plus à gauche pour traverser le pont. Au rond-point suivant, prendre la 1ère à droite et continuer tout droit. Passer le feu tricolore en prenant la direction de Grenoble.
4. Au rond-point suivant, au-dessus du Géant Casino, prendre la sortie de gauche, en direction de Grenoble.
5. A la sortie de Briançon, prendre la deuxième sortie du rond-point, en direction de Grenoble, puis remonter la vallée de Serre Chevalier jusqu'au col du Lautaret, pendant 23 km environ.
6. Arrivé au col, prendre à droite en direction du Col du Galibier et remonter le col.
7. Au feu du tunnel du Galibier, bifurquer sur la droite pour finir l'ascension du col.

# Sur votre chemin...



## Paravalanche de la Marionnaise (A)

# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Centre Montagne

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2350m.

## Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2100m.

## Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Faucon pèlerin.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Faucon pèlerin en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2500m d'altitude à une distance de 300m sol.

## **Bouquetin des Alpes**

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensibles au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone à moins de 300m sol soit moins de 2430m d'altitude.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

## **Circaète Jean-le-Blanc**

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins  
Julien Charron  
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 2010m d'altitude !

## **i** Lieux de renseignement

### **Bureau d'Information Touristique de La Grave**

RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com

Tel : (+33) 04 76 79 90 05

<https://www.hautesvallees.com/la-grave/>



### **Bureau d'Information Touristique de l'Izoard**

izoard@hautesvallees.com

Tel : 06 07 07 31 08

<https://www.izoard-tourisme.fr>



## Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>



Office de Tourisme des Hautes Vallées

<https://www.hautesvallees.com>

# Sur votre chemin...

---

## Paravalanche de la Marionnaise (A)

Dans la vallée de la Guisane, la route du col du Lautaret est par endroits très exposée au risque d'avalanche. Dès sa construction, plusieurs mesures ont été prises. La première est un long ouvrage paravalanche semi-ouvert qui permet aux éventuelles coulées de passer au-dessus de la route pour s'écouler plus bas dans la pente. Un peu plus en aval c'est une autre solution, plutôt originale qui a été choisie : la configuration des lieux ne se prêtant pas à la construction d'un paravalanche classique, deux tunnels de dérivation ont été creusés sur les côtés (le Rif Blanc et les Vallois). En cas de risque avalancheux important, la route est fermée et la circulation déviée temporairement par les tunnels. Une fois l'épisode passé, la route est dégagée et rouverte à la circulation.